Le Ban des Vendanges

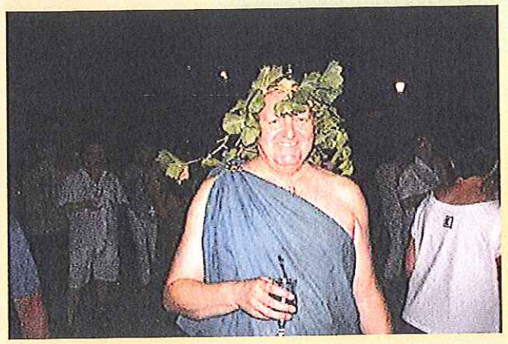

Le ban des vendanges du Plan de Dieu, manifestation fidèle à la tradition, a été célébré à Travaillan ce samedi 03 septembre. .Hugues MEFFRE, co-président du syndicat , a rappelé les caractéristiques de ce terroir qui est un vaste plateau de nature argilo-calcaire s'étendant sur les communes de TRAVAILLAN, VIOLÈS, CAMARET et JONQUIÈRES.

Il a souligné que "les vignes sont une histoire de transmission et qu'aujourd'hui les vignerons sont tous animés d'une même passion " L'appellation s'étend sur 1500 ha avec un sol idéal pour la vigne (terres rouges, galets roulés) avec trois cépages différents (grenache, syrah, mourvèdre). C'est la première appellation en Côtes du Rhône Village avec ses 5 millions de bouteilles commercialisées, à travers le monde. "Ce succès commercial est le fruit du travail et du sérieux des vignerons du Plan de Dieu." a dit Hugues MEFFRE. Il a rappelé l'intitulé du "ban des vendanges" qui est l'autorisation administrative de commencer la récolte du raisin. Le terme exact est même "lever le ban des vendanges", c'est-à-dire lever l'interdiction de cueillir le raisin.

Le matin les vignerons sous l'œil bienveillant du doyen, René MARTIN, de la Courançonne à Pied-Caud, en passant par le Bois des Dames, le Grand Retour et Saint-Jean, avaient cueilli de belles grappes qui ont permis de prévoir la date des vendanges. La date du 12 septembre a été proposée pour la vendange de la syrah et celle du 19 septembre pour les autres cépages. "Nous demandons au maire de prendre un arrêté confirmant ces dates", a proposé Clémence AUBERT, benjamine des vignerons.

Gérard SANJULLIAN, premier magistrat de la commune de Travaillan, assisté de Marie-José AUNAVE, maire de VIOLÈS, de Philippe de BEAUREGARD, maire de CAMARET, et de Louis BISCARRAT, maire de JONQUIÈRES, ainsi sollicité, a décidé que les dates proposées par le syndicat de Plan de Dieu soient entérinées. La Coupo Santo a été entonnée, avant de savourer la première presse. Le verre de l'amitié, offert par le syndicat du Plan de Dieu, a ensuite été partagé en présence de Bacchus en personne. La soirée s'est terminée sur un beau feu d'artifice.

Journées du Patrimoine

Les « journées du Patrimoine » des 17 et 18 septembre dernier ont bénéficié d'une météo clémente attirant ainsi plus de visiteurs que les années précédentes. Ceux-ci ont pu découvrir ou redécouvrir la chapelle St Pons du Vieux Travaillan. Cette chapelle du XIIème siècle est privée mais elle est ouverte au public chaque année par sa propriétaire à qui l'on doit la restauration de cet édifice qui était menacé de disparition.
Un office religieux en cette occasion a été célébré le samedi soir.
Il était aussi possible de visiter l'église du village, ainsi que la Tombe, où repose le baron Olivier Fiacre de GÉRENTE, homme politique à l'origine de la création de notre département et 1er président du Conseil Général de Vaucluse, devenu Conseil Départemental en mars 2015.

Au club « Bon Accueil »

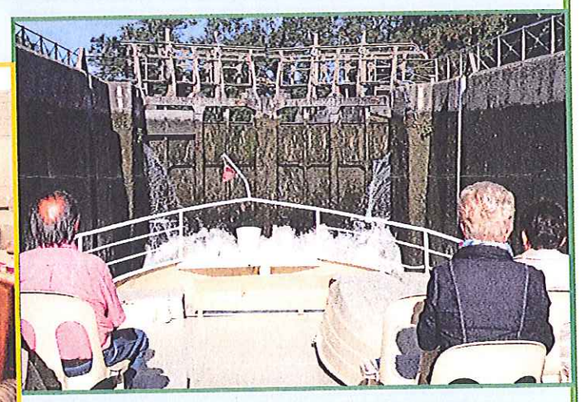

Tôt le matin du 20 septembre, 47 adhérents du club bon accueil ont mis le cap vers Béziers pour une journée détente au canal du Midi. Une sortie par une météo idéale qui a permis aux participants de découvrir une partie de ce chef d'œuvre de l'humanité réalisé avec des moyens que l'on a bien du mal a imaginer de nos jours .Un voyage culturel au rythme du franchissement des écluses comme trois siècles en arrière sur le toit d'une péniche de notre époque dans laquelle nous avons partagé un repas de circonstance, poisson au menu comme il convient en ce lieu. Une journée agréable et conviviale appréciée par les membres du club.

Attentat Meurtrier

Suite à l'odieux attentat commis le 14 juillet à Nice, un vibrant hommage a été rendu en l'honneur des victimes de cet innommable et barbare carnage.
Les habitants de notre commune ont répondu à l'appel national et se sont rassemblés devant la mairie ou après un court discours de Jean Pierre DELFORGE, une minute de silence a été observée suivie de la Marseillaise entonnée par les personnes présentes.

Club Informatique

Une nouvelle session a démarrée au club informatique. Après une première séance timide (vendanges) ils sont une dizaine répartis en deux séances à venir découvrir les premières notions d'informatique pour les débutants ou se perfectionner pour ceux ayant une expérience ou une pratique qu'ils souhaitent améliorer.
Il est encore temps pour prendre le train en marche, Daniel est prêt à accepter quelques élèves supplémentaires pour les cours dispensés le mardi après midi.

Journée Champêtre chez les anciens Combattants

Traditionnellement après les grosses chaleurs de l'été, les anciens combattants, familles et amis se retrouvent sur le site de l'ancien ball trap, en bord d'aigues pour participer à la journée champêtre et partager un moment de convivialité.
La température de ce samedi 27 août a du rappeler à nombre d'entre eux le climat qu'ils ont connu et enduré lors de leur affectation en Afrique du Nord. Cette grosse chaleur toutefois tempérée par une légère brise bien appréciée n'a pas freiné l'ardeur de nos presque octogénaires toujours aussi vaillants.
Le repas préparé par l'ami Pilou a été apprécié par l'ensemble des participants qui ont éliminé le trop plein en se dépensant l'après midi entière au cours de joutes acharnées mais dans un esprit chevaleresque en bataillant au jeu de boules, belote, scrabble et autres.
En début de soirée les meilleurs ont été récompensé symboliquement puis après un dernier apéro ils se sont quittés en se donnant rendez vous en 2017.

Ouverture de la Chasse

Les chasseurs ont repris leur activité favorite avec l'ouverture le 11 septembre. Une forte chaleur n'a pas aidé les chiens dans la quête des gibiers, mais ne les a pas découragés.

Les propriétaires qui subissent des dégâts dûs aux renards ou autres prédateurs dans leur poulailler peuvent contacter la mairie ou le président de la Société de Chasse afin de trouver une solution à leur problème.

VOISINS VIGILANTS

Depuis quelques temps, on note dans certains quartiers du village, quelques indélicatesses commises par des individus visitant les propriétés et les voitures de préférence de nuit.
Une réunion aura lieu au dernier trimestre à une date non fixée, dépendante de la disponibilité de l'intervenant qui présentera les modalités de la mise en place éventuelle du système « voisins vigilants ».
En attendant, n'hésitez pas à faire remonter toutes les informations sur des faits ou des situations que vous jugerez anormaux.

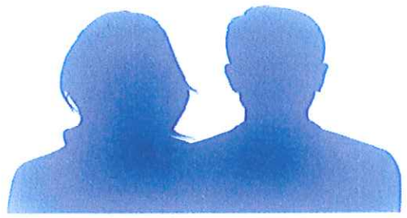

TELETHON

Le téléthon est toujours à la recherche d'une coordonatrice ou coordonateur ou les deux pour l'organisation de cette manifestation en décembre, Bernard Negron ayant annoncé en janvier son intention de ne pas continuer et vouloir passer le flambeau à une nouvelle tête.
Les associations sont parties prenantes et sont dans l'attente de cette ou ce volontaire.

Information des services Vétérinaires

L'analyse des foyers d'influenza Aviaire Hautement Pathogène met à jour un déficit majeur des maîtrises des conditions de biosécurité dans de nombreux types d'élevage avicoles.

Un arrêté du 8/2/2016 met en place des mesures réglementaires qui doivent contribuer à la prévention contre l'IAHP mais également contre tout autre danger sanitaire. L'application de ces mesures doit permettre de redonner confiance aux consommateurs et aux partenaires commerciaux et redynamiser le circuit commercial.

Tout détenteur de volailles, **y compris les détenteurs non commerciaux (poulaillers familiaux)** sont concernés par l'application de ces mesures.

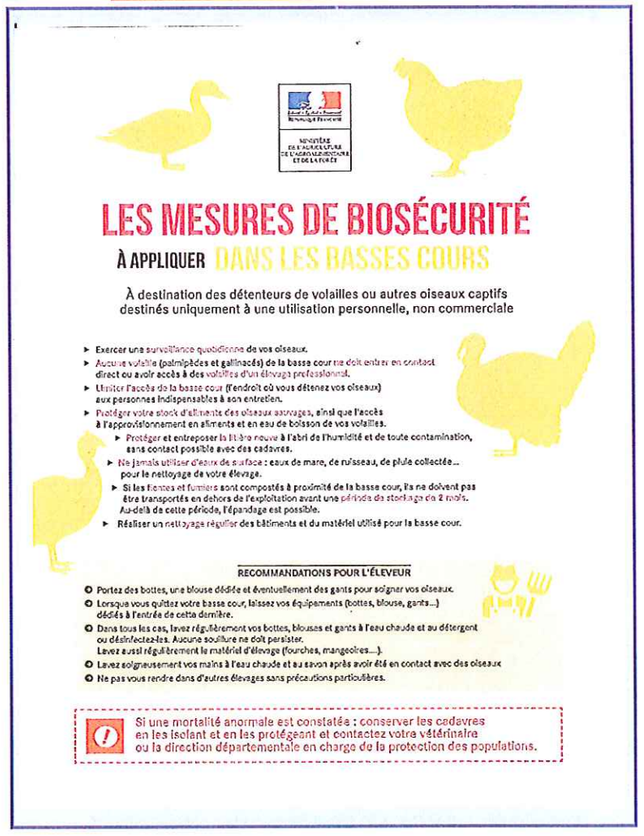

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
À APPLIQUER DANS LES BASSES COURS

À destination des détenteurs de volailles ou autres oiseaux captifs destinés uniquement à une utilisation personnelle, non commerciale

- Exercer une surveillance quotidienne de vos oiseaux.
- Aucune volaille (palmipèdes et gallinacés) de la basse cour ne doit entrer en contact direct ou avoir accès à des volailles d'un élevage professionnel.
- Limiter l'accès de la basse cour (endroit où vous détenez vos oiseaux) aux personnes indispensables à son entretien.
- Protéger votre stock d'aliments des oiseaux sauvages, ainsi que l'accès à l'approvisionnement en aliments et en eau de boisson de vos volailles.
  - Protéger et entreposer la litière neuve à l'abri de l'humidité et de toute contamination, sans contact possible avec des cadavres.
  - Ne jamais utiliser d'eaux de surface : eaux de mare, de ruisseau, de pluie collectée... pour le nettoyage de votre élevage.
  - Si les fientes et fumiers sont compostés à proximité de la basse cour, ils ne doivent pas être transportés en dehors de l'exploitation avant une période de stockage de 2 mois. Au-delà de cette période, l'épandage est possible.
- Réaliser un nettoyage régulier des bâtiments et du matériel utilisé pour la basse cour.

RECOMMANDATIONS POUR L'ÉLEVEUR

- Portez des bottes, une blouse dédiée et éventuellement des gants pour soigner vos oiseaux.
- Lorsque vous quittez votre basse cour, laissez vos équipements (bottes, blouse, gants...) dédiés à l'entrée de cette dernière.
- Dans tous les cas, lavez régulièrement vos bottes, blouses et gants à l'eau chaude et au détergent ou désinfectez-les. Aucune souillure ne doit persister.
  Lavez aussi régulièrement le matériel d'élevage (fourches, mangeoires...).
- Lavez soigneusement vos mains à l'eau chaude et au savon après avoir été en contact avec des oiseaux.
- Ne pas vous rendre dans d'autres élevages sans précautions particulières.

Si une mortalité anormale est constatée : conserver les cadavres en les isolant et en les protégeant et contactez votre vétérinaire ou la direction départementale en charge de la protection des populations.

Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 25 juillet 2016

En début de séance le conseil observe un moment de recueillement en mémoire de Mme Marie France Sanjullian épouse de Gérard Sanjullian disparue le 22 juillet.

▶ ***Rapport d'activité 2015 de la CCAOP, rapport sur la qualité du service d'élimination des déchets ménagers, rapport sur le le prix et la qualité du service d'assainissement et rapport du délégataire du service d'assainissement collectif.***

Le conseil confirme s'être fait présenter ces différents rapports approuvés à l'unanimité.

▶ ***Projet de périmètre proposé par les Préfets de la Drôme et du Vaucluse dans le cadre de la fusion des syndicats de rivière de l'Aygues.***

Jean Pierre Delforge informe le conseil de l'avis du syndicat SMA qui précise que :.

- Le périmètre ne couvre pas l'intégralité du bassin versant, notamment toute la partie aval.
- Deux communes des Hautes Alpes figurent dans le projet alors que l'arrêté est signé par les préfets de la Drôme et du Vaucluse.
- Aucune visibilité sur la future gouvernance du syndicat , donc une gouvernance imposée par les textes qui serait très défavorable aux 7 communes .
- Sous représentation des membres du syndicat vauclusien aux regards de l'importance des travaux de protection, de la répartition géographique et des gros enjeux sur le secteur aval du bassin versant.

Le conseil après avoir délibéré émet à l'unanimité un avis défavorable à ce projet.

▶ ***DIA vente GFA domaine Martin - Mr Mme Put.***

Le conseil renonce à exercer son droit de préemption.

▶ ***Attribution logement communal.***

Le conseil décide à l'unanimité de louer le logement communal sis 11 place Jean Moulin à Mme Goyon Alexandra.

▶ ***Tranfert de nouvelles compétences à la CCAOP***

Le conseil Le conseil à l'unanimité décide le transfert des nouvelles compétences obligatoires et optionnelles à la CCAOP en application de la loi NOTRe et approuve les statuts modifiés.

▶ ***Virement de crédit pour l'am&énagement du stade de football.***

Le conseil à l'unanimité décide le virement de la somme de 5.000 € du compte de fonctionnement 615231 au compte d'investissement 2128.

▶ ***Attribution de marchés***

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 7 juillet le conseil décide d'attribuer le marché de création d'un parking communal jouxtant le cimetière à l'entreprise Braja Vesigne pour la somme de 38 570.50 € et la réfection des façades du groupe scolaire à l'entreprise TS Façade de Camaret pour un montant de 30 152.50 €.

Séance du 6 septembre 2016

▶ ***Désignation d'un avocat, dossier Mistral Habitat***

Le conseil à l'unanimité désigne Maître Philippe Gras, confrère de Maître Patrick Gontard; aux fins qu'il intervienne dans le dossier de permis de construire présenté par Mistral Habitat relatif à la construction de logements sociaux.

▶ ***DIA Mr Mme Messaoud Damien.***

Le conseil renonce à exercer son droit de préemption concernant La vente de parcelles au profit de Stéphanie Lispal–Fisher.

▶ ***DIA Mr et Mme Torres Thomas***

Le conseil renonce à son droit de préemption concernant la cession d'une partie de la parcelle D 286 d'une superficie de 37 m2

▶ ***Délibération modificative***

La délibération prise le 25 juillet concernant les virements de crédit pour le stade de foot est rejetée par les services de l'Etat. Une délibération modificative la remplacera:
Dépense d'exploitation, compte 615331 dépense — 5000 €
Chapitre 023 prélèvement pour investissement + 5000 €

ETAT CIVIL

Naissances :

Rafaël, Alexis, Jean MONIER né le 20 septembre à Avignon.

Cassie, Lalie, Marie CHALAYE née le 21 septembre 2016 à Orange.

.Félicitations aux heureux parents et sincères vœux de longue vie aux nouveaux nés

Décès :

Le 22 juillet 2016, Marie – France SANJULLIAN née GUILLEREY

Le 24 août 2016, Pierre SIGNOR
Le 24 août 2016, Yvette IMPERAIRE

La gazette s'associe à la peine des proches et présente ses condoléances attristées aux familles éprouvées

Médaille du Travail

La médaille d'honneur du travail Grand Or a été décernée à Monsieur Eugène BELLOFATO conducteur Inst. Palettisation à Raynal et Roquelaure
Nos félicitations à l'heureux récipiendaire

Rentrée des Classes

La rentrée des classes s'est faite dans une ambiance de fin de vacances. Les parents n'ont pas pu accompagner leurs enfants jusque dans la cour de l'école, à cause du plan Vigipirate. Les petits de maternelle ont eu droit à une exception et les larmes des enfants et des mamans ont vite séché. Nous souhaitons la bienvenue à Sébastien KHELLAF, qui remplace Mme FOUET le temps de son congé parental et Mme ROUSTAN qui complète l'équipe des maternelles. Notre école compte 65 élèves au total, dont 29 en maternelle, 18 en CP, CE1 et CE2 (1er groupe) et 18 en CE2 (2nd groupe) CM1 et CM2. Nous souhaitons une bonne année scolaire aux enfants et à l'équipe enseignante composée en plus des deux déjà cités de Mmes CHALÉARD Véronique, REYNAUD-RUIZ Isabelle.

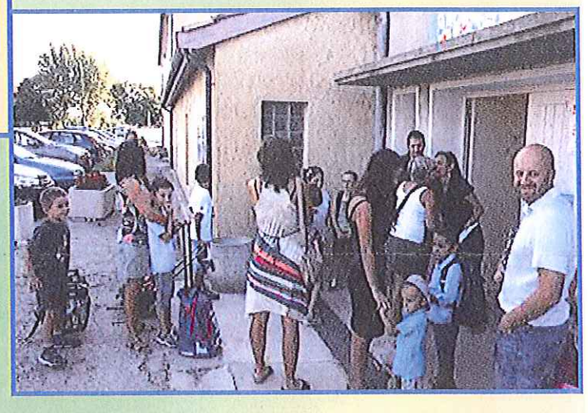

Association des Parents d'élèves

Les parents d'élèves se sont réunis en Assemblée Générale (AG) pour renouveler le bureau et se répartir les rôles au sein du bureau, en présence de M. le Maire, le vendredi 23 septembre.

En préambule, l'équipe a remercié la municipalité pour son implication dans toutes les manifestations qu'elle met en place pour financer les activités des enfants de l'école, et remercié aussi toutes les personnes qui s'impliquent d'une manière ou d'une autre dans les différentes manifestations.

Le compte-rendu de l'AG (avec le bilan moral, financier en excellente santé et la composition du nouveau bureau) est affiché à l'école. Le nouveau bureau est présidé cette année encore par Mme Jocelyne TORRÈS.

Pour contacter l'APE :
apetravaillan84@gmail.com

Nouveau Parking à Travaillan

Depuis quelques temps des engins s'activent à proximité du cimetière communal en vue de réaliser un nouveau parking qui à terme, va désengorger la place Jean Moulin, parfois saturée et éviter un stationnement sauvage et dangereux aux heures d'entrée et de sortie des écoles.
Celui-ci est situé à moins de 100 mètres de la dite place ce qui n'est pas un handicap insurmontable pour les personnes se rendant à l'école communale, à la mairie, la poste ou au bistrot de pays.

Nouvelles du Travaillan Football Club

Le Travaillan-Football-Club – TFC – a repris ses entraînements et rappelle que les villages de CAIRANNE, RASTEAU, SÉRIGNAN et TRAVAILLAN se sont regroupés pour créer des équipes « jeunes » pour la saison qui débute. Une expérience à suivre et à encourager comme nous encourageons l'équipe féminine, qui accepte toutes les dames ou demoiselles qui ont le sport au cœur et le foot en passion.
Pour tous renseignements utiles, contactez le président David BARBERO au 06 03 01 96 46

Le calendrier des lotos et autres manifestations organisées par les associations n'est pas encore paru en totalité.
A ce jour les dates fixées sont les suivantes :

Lotos : Club « Bon Accueil » : Dimanche 30 octobre à 14 heures

Comité des Loisirs : Dimanche 6 novembre après midi

Association des Parents d'élèves : Dimanche 11 décembre après midi

qui d'autre part mettra en vente des calendriers 2017 et renouvellera son opération << chocolats >> pour les fêtes de Noël. Réservez lui quelques achats pour la fin d'année. Renseignements auprès de la Mairie.

Travaillan Football Club : Samedi 11 février

Vivre en Harmonie à Travaillan

Les services mis en place par la mairie ou la communauté de communes même s'ils sont soumis à une participation financière impliquent de la part de tous l'obligation de respecter certaines règles pour en assurer le bon fonctionnement.

Cantine et activités périscolaire : il est impératif que les enfants fréquentant la cantine et participant aux activités périscolaires soient inscrits au plus tard le jeudi pour la semaine suivante (possibilité d'inscription pour des périodes plus longues)

Attention pour novembre date limite le 13 octobre pour cause de vacances scolaires.

Ordures ménagères et sacs jaunes : Malgré plusieurs rappels de nombreux containers à ordures ou sacs jaunes sont déposés en bord de route n'importe quand. Alors que le calendrier est :

Poubelles : sorties le lundi et jeudi soir, rentrées le plus tôt après passage de la benne.
Les sacs jaunes eux doivent être sortis le mardi soir.

Faire preuve de civisme ne coûte rien mais apporte énormément à la société, commençons ce jour.

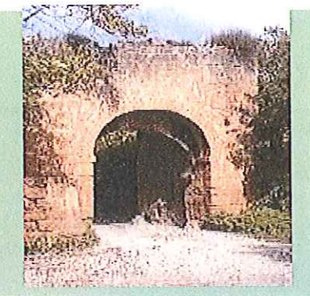

La Gazette Travaillannaise

Publication : Commission de l'information
N°85- octobre 2016 Rédaction : J.P.Delforge et D. Mayer
www.travaillan.fr

Le Mot du Maire

En cette période d'arrière saison, avec un goût inhabituel d'été prolongé, deux éléments traditionnels marquent la vie du village.
Tout d'abord la rentrée scolaire qui s'est bien déroulée malgré quelques consignes de sécurité édictées très tardivement et auxquelles il a fallu apporter une réponse immédiate. La fréquence de l'école n'a pratiquement pas varié en nombre d'élèves et cela demeure une inquiétude latente.
Ensuite les vendanges, qui après des prévisions pessimistes se sont déroulées de façon très satisfaisante respectant le bon vieil adage qui dit que « tant que la récolte n'est pas rentrée il ne faut ni rire ni pleurer ». Chers amis vignerons au travail pour nous régaler de ce millésime !

Durant l'été, l'arrosage du stade de foot a été réalisé et je me félicite du résultat et surtout de la mutualisation des bonnes volontés, le bureau du TFC, l'entreprise MAUREAU, les joueurs qui ont réalisé les travaux et la Mairie qui a financé le matériel.

A proximité l'aire de jeux pour enfant est en service et à voir la fréquentation, on ne peut qu'en être satisfait.

Concernant les travaux annoncés, le parking a été réalisé et les derniers aménagements sont en cours, ce qui va nous permettre de le mettre en service sous peu. Situé à proximité immédiate du centre village, il permettra le stationnement d'un grand nombre de voiture, la sécurisation de son accès lors des travaux d'aménagement du centre, et le rechargement des batteries de voitures électriques qu'elles soient de TRAVAILLAN ou de passage.

Quant à l'aménagement de la traversée du village, les travaux menés par le Département ne commenceront qu'à la mi 2017 et nous mettrons à profit les vacances scolaires pour les réaliser en toute sécurité.

Par contre, la rénovation des façades quant à elle débutera dès les premiers jours de vacances scolaires prochaines.
Un certain nombre de travaux d'enfouissement de réseaux est en cours et nous permettra de faire disparaitre les câbles disgracieux situés en façade des bâtiments.

Tout ceci est l'aboutissement d'un travail quotidien et parfois même effréné qui n'a qu'un but c'est, à terme très rapproché, mieux vivre à TRAVAILLAN dans un cadre agréable.

Gérard Sanjullian, maire